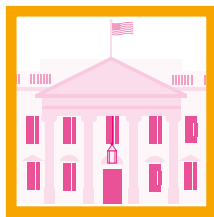




**INSTALLATION DU CONSEIL DE JEUNES DE JARNY
ÉLECTION DE LA MAIRE DU CDJ
SAMEDI 17 FÉVRIER 2018**



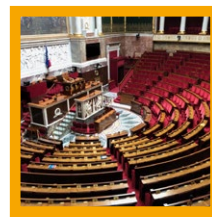
page 2
ÉDITO



page 3
LA RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE



page 4
LA MAIRIE



page 6
L'ASSEMBLÉE
NATIONALE



page 8
NOS PROJETS



LE CONSEIL DE JEUNES DE JARNY

Pierre Bertrand

Lucas Bourger-Gautier

Inès Blouet

Chloé Boraccino

Apolline Boutard

Evann De Toffoli-Ganaye

Eulalie Druaux

Enzo François-Koch

Lilou Gaouaoui

Yaël Gornay

Emilie Goutagny

Noam Gueddoum

Gwendoline Havenel

Sofiane Lakhdari

Zoé Mathari-Thiebaut

Mailo Navacchi

Kélya Panot-Mertz

Lou-Madison Pierré

Victor Reichert

Marilou Renkès



ÉDITO

Nous sommes le Conseil de Jeunes de Jarny : 20 enfants scolarisés dans les écoles de Jules Ferry, Pablo Picasso, Marcel Pagnol, Langevin Wallon ou aux collèges Alfred Mézières et Louis Aragon, qui se sont portés volontaires pour agir avec la Mairie.

Nous travaillons ensemble depuis janvier 2018. Notre objectif est de prouver que les enfants sont capables de réfléchir et de proposer des actions pour encore mieux vivre à Jarny. Notre mission est de représenter les autres jeunes et d'inventer des projets utiles au plus grand nombre.

Nous avons par exemple décidé de rédiger et de distribuer dans nos écoles un « Jarny Mag Junior » pour expliquer ce que nous faisons et partager ce que nous apprenons.

Nous sommes fiers de vous présenter le premier numéro du « J.M.J ». Nous espérons qu'il vous donnera des idées et vous donnera envie de participer à nos futures actions.


Bonne lecture !

Le Conseil de Jeunes de Jarny.

MAIRIE DE JARNY

Place Paul Mennegand • BP 19 • 54801 Jarny cedex

Tél : 03 82 33 14 54 • Fax : 03 82 33 68 83

Site internet : www.jarny.fr •  Mairiedejarny

JARNY MAG Junior • N°1 - juin 2018

Directrice de la Publication : Apolline Boutard • Suivi de réalisation : Lison Bernou

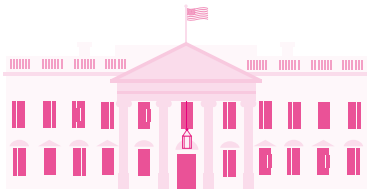
Conception : Myriam Lagarde // Ville de Jarny • Avec l'aimable participation de Régis Hector

Imprimé par Digit'Offset en 500 exemplaires sur papier recyclé

COMMENT FONCTIONNE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ?

La France est un pays que l'on décrit en général comme étant une « République » et une « démocratie », ce qui veut dire que nous vivons dans un Etat qui organise des services publics (par exemple : écoles, hôpitaux, police...) pour tous et où le peuple a le pouvoir.

Pour que notre pays de plus de 66 millions d'habitants fonctionne, il y a besoin d'une grande organisation et de certaines règles.



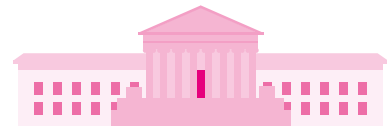
ÉXÉCUTIF



Il faut aussi un « gouvernement » (le Président de la République et ses ministres) pour gérer les politiques courantes de l'État, c'est-à-dire les services publics : police, armée, écoles, sport, hôpitaux, écologie, agriculture... Comme nous sommes en démocratie, ce sont les Français qui décident qui sera le Président en votant tous les 5 ans.

Le gouvernement n'agit pas tout seul. Il y a d'autres institutions (des « collectivités »), qui sont chargées d'adapter une partie des services publics à chaque territoire : le Conseil Régional (qui s'occupe des lycées, de l'économie, des transports...), le Conseil Départemental (qui s'occupe des collèges, des aides sociales, des musées...), la Commune (la Mairie, qui s'occupe des travaux dans la ville, des écoles primaires, des équipements sportifs, de l'environnement...).

Les personnes qui dirigent ces institutions sont élues tous les 6 ans par les Français qui habitent dans la région (le Grand Est pour nous), le département (la Meurthe-et-Moselle pour nous) ou la ville.

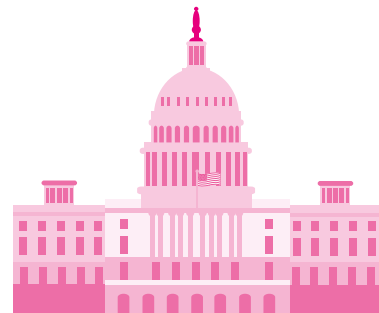


JUSTICE



Il faut d'abord des lois pour que chacun puisse vivre comme il le souhaite sans gêner les autres.

Les juges font respecter les lois, les libertés, les droits et les devoirs des citoyens. Ils peuvent intervenir et punir si une personne est traitée de façon injuste.



LÉGISLATIF



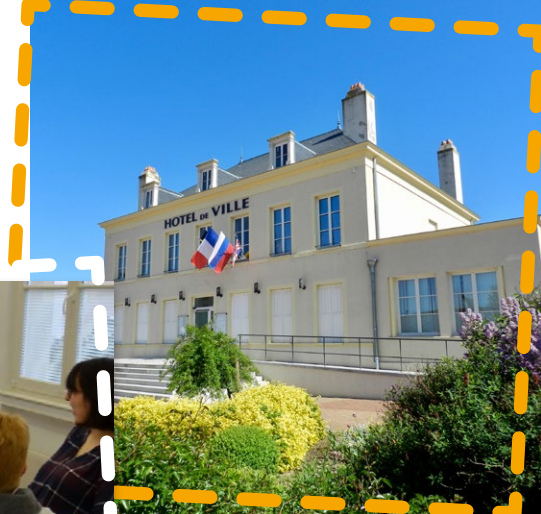
Enfin, il y a des personnes qui ont la responsabilité de créer et de voter des lois : 577 députés (qui siègent à l'Assemblée Nationale) et 348 Sénateurs (qui siègent au Sénat).

Assemblée Nationale + Sénat = Parlement.

Ces personnes sont élues tous les 5 ou 6 ans. Elles sont chargées de réfléchir à ce qui peut être amélioré dans le pays et de rédiger des lois qui décrivent précisément comment faire.

Pour comprendre comment fonctionne notre pays, le CDJ a déjà visité la Mairie de Jarny et l'Assemblée Nationale à Paris.

LA MAIRIE DE JARNY

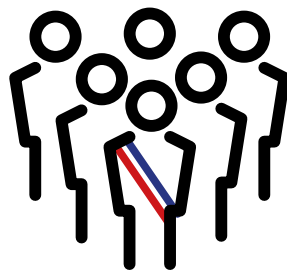


EN FRANCE
IL Y A 35 357 COMMUNES.

Chaque commune est dirigée
par un Conseil Municipal.

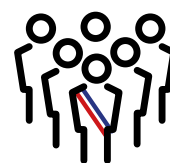
CONSEIL MUNICIPAL
=
CONSEILLERS
MUNICIPAUX
+
MAIRE

CONSEIL MUNICIPAL



&

CONSEIL MUNICIPAL
DE JEUNES



28 conseillers + le Maire

20 jeunes élus + une Maire Jeune

6 ans

2 ans

COMPOSITION

DURÉE DU MANDAT

DÉLÉGATIONS
DES ÉLUS

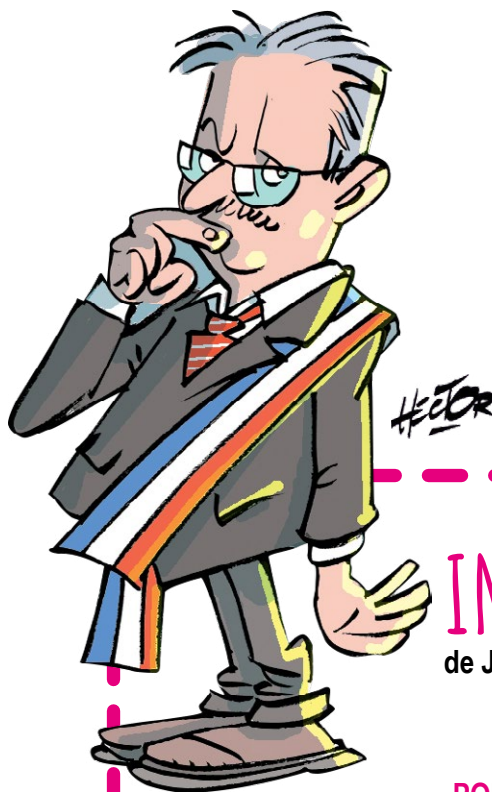
sport, jeunesse, culture, travaux,
solidarités, scolaire, fêtes
et cérémonies, numérique,
aménagement du territoire,
démocratie participative

Les conseillers municipaux sont élus tous les 6 ans, pour appliquer le programme pour lequel les habitants de la ville ont voté. Par exemple, ils peuvent refaire les routes de la ville, construire un city-stade ou une médiathèque, aider des associations sportives pour que les enfants et les adultes puissent adhérer à un club, organiser des cours de musique, s'occuper des parcs de la ville, faire des travaux dans les écoles...

La Mairie a aussi pour mission d'inscrire les enfants en CP, d'enregistrer les naissances et les décès, de célébrer les mariages...

Le Maire est chargé de présider le Conseil Municipal. A Jarny, le Maire est Monsieur Zanardo. 28 conseillers travaillent avec lui. Parmi ces 28 conseillers, il y en a 8 que l'on appelle des « adjoints au Maire » parce qu'ils s'occupent chacun des actions à réaliser pour un sujet particulier : sport, jeunesse, culture, travaux, solidarités, scolaire, fêtes et cérémonies, numérique, aménagement du territoire, démocratie participative.

Les élus ne travaillent pas à temps plein à la Mairie. Leur rôle est de réfléchir ensemble pour prendre des décisions pour la ville. Différentes personnes travaillent pour eux : ce sont les « agents municipaux » (services techniques, services administratifs, service jeunesse, école de musique, médiathèque).



INTERVIEW

de Jacky Zanardo, Maire de Jarny

POURQUOI ÊTES-VOUS DEVENU MAIRE ?

J'ai voulu devenir Maire parce que je suis né à Jarny. Mes parents, mes grands-parents sont de Jarny. Je suis allé à l'école à Jarny. Et quand j'ai vu que la ville n'était pas bien gérée, j'ai eu envie de changer les choses pour ma ville, parce que je suis jarnysien. C'est pour ça que je me suis présenté aux élections pour devenir Maire.

CONCRÈTEMENT, COMMENT EST-CE QUE LE MAIRE REMPLIT SES JOURNÉES ?

COMMENT EST-CE QUE VOUS TRAVAILLEZ ?

Quand vous visiterez la Mairie, vous verrez mon bureau et tous les dossiers. Mon rôle est de tout faire pour que le programme pour lequel on a été élu soit mis en œuvre. Cela demande beaucoup de réunions et de déplacements à Metz, Nancy, Paris, pour rencontrer les députés, le préfet... Je passe aussi beaucoup de temps chaque jour au téléphone et à envoyer des mails pour répartir le travail entre plusieurs personnes et pour vérifier que les choses avancent.

POURQUOI AVOIR CRÉÉ UN CONSEIL DE JEUNES ?

J'ai créé un Conseil de Jeunes car vous êtes l'avenir ! Pourquoi ne pas faire bénéficier à tous de vos idées et de vos décisions ? C'est une chance pour tout le monde que des jeunes décident de choses pour la ville. Vous allez faire comme le Conseil Municipal adulte, vous allez agir pour que les choses changent et pour faire mieux pour vos camarades.

Le CDJ est un « mini » conseil municipal, il fonctionne de la même façon :

Il y a 20 jeunes élus et une Maire Jeune.

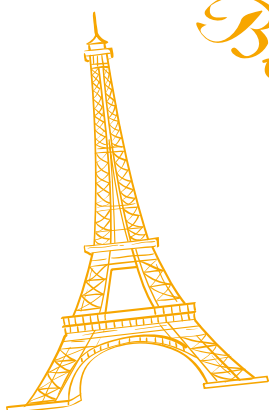
Ils sont élus tous les 2 ans par leurs camarades.

Ils se réunissent au moins une fois par mois

Ils travaillent sur les mêmes sujets que les adjoints au Maire.

Ils ont un budget pour réaliser des projets utiles à tous.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE



Bonjour!

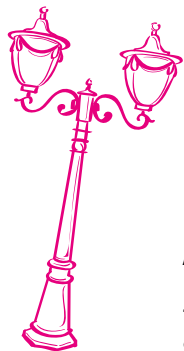
Le Conseil de Jeunes a visité l'Assemblée Nationale le samedi 12 mai grâce à l'invitation de notre députée : Madame Caroline Fiat.

Nous étions une cinquantaine. Nous sommes partis en bus à 6h du matin et nous sommes arrivés à Paris à 10h30.

Nous avons commencé par visiter l'Assemblée Nationale. L'après-midi nous avons marché jusqu'à la place du Trocadéro, qui est juste en face de la tour Eiffel.

Nous avons alors visité le Musée de l'Homme pour comprendre l'évolution des êtres humains de la préhistoire à aujourd'hui.

Nous sommes rentrés à Jarny à 22h.



MAIS ON Y FAIT QUOI ??

À l'Assemblée Nationale, nous avons appris que les 577 députés :

- Travaillent en se répartissant dans des « commissions ». Ce sont des groupes de travail pour étudier les différents problèmes (environnement, culture, éducation, armée, finances, agriculture...) et pour réfléchir sur des projets de loi.

- Débattent tous ensemble de ces projets de loi puis les votent dans « l'hémicycle » (le mardi, mercredi et jeudi). On l'appelle aussi « la salle des séances » et les débats sont généralement retransmis à la télévision.

- Contrôlent le gouvernement (Président de la République + Ministres) en leur posant des questions, en évaluant leurs actions et en surveillant les dépenses d'argent public.

Pour organiser tout ce travail et ces débats, les députés élisent un président de l'Assemblée Nationale (en ce moment c'est Monsieur François de Rugy).

Ce président habite à l'Assemblée Nationale, dans « l'hôtel de Lassay ».

*Lorsqu'il se rend à l'hémicycle,
la garde Républicaine lui fait une haie d'honneur
dans la « salle des Pas Perdus ».*

L'Assemblée Nationale est un bâtiment très grand, beau et luxueux.

Nous avons visité les principales pièces :

- En sortant de la salle des Pas Perdus, nous avons vu « la grande rotonde » (lieux de passage central) juste à côté de la « salle des quatre colonnes ». Cette salle est souvent vue à la télévision car c'est ici que les journalistes attendent les députés pour leur poser des questions.

- Nous avons traversé plusieurs « salons » : Delacroix, Pujol, Casimir Perrier, des Mariannes. Ce sont des pièces avec des tables, des grands sièges et des sculptures, où les députés peuvent travailler à plusieurs.

- La Bibliothèque est aussi impressionnante. Il y a 700 000 ouvrages et certains ont plus de 100 ans.

- Nous avons vu les 2 jardins de l'Assemblée Nationale, avec de beaux massifs de fleurs et des statues. Nous avons enfin marché dans la « cour d'honneur » qui possède une sculpture où la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen est écrite.

ÇA RESSEMBLE A QUOI ???



NOS PROJETS



Pour le reste de notre mandat, nous avons plusieurs idées. Nous réfléchissons pour :

- organiser une journée « écocitoyenneté », avec une opération « nettoyons la nature » et une visite du Syndicat Intercommunal pour le Ramassage et le Traitement des Ordures Ménagères
- proposer un événement sur le handicap
- aider une association
- organiser un événement sportif
- faire une action imaginée avec les écoles

Nous nous sommes réunis 8 fois depuis janvier 2018. Pendant les premières réunions nous avons partagé des idées et réfléchi à des actions que nous pourrions réaliser.

En février, nous avons aussi rencontré le Maire de Jarny puis visité la Mairie pour comprendre son fonctionnement. Comme le Conseil Municipal adulte, nous avons élu notre Maire du Conseil de Jeunes : Apolline Boutard.

En mai, nous avons passé une journée à Paris pour découvrir l'Assemblée Nationale.

Nous avons aussi décidé de raconter ce voyage dans ce Jarny Mag Junior pour partager avec toutes nos classes ce que nous avons appris.

Le dimanche 2 septembre nous participerons à la fête de la Nature. Il s'agit d'un événement organisé chaque année par la Ville de Jarny au Domaine de Moncel autour de l'environnement, avec de nombreuses animations gratuites (marché bio et terroir, randonnées, spectacles, jeux...). Cette année le thème sera celui du chien et il y aura des spectacles avec agility, dog dancing, chiens de troupeau, chiens guides...

1. Pour organiser cette fête, le service environnement de la Mairie nous a demandé notre avis sur ce que seraient les meilleures animations pour enfants. Nous avons choisi un château gonflable pour les petits et une « cage à grimper Air Bag Jump » pour que les plus grands s'amuse aussi.
2. Ce jour-là, nous serons également présents avec Monsieur Dominique Passeri, « musicien buissonnier » qui joue des instruments avec des objets naturels (noisettes, feuilles...). Il fera une animation avec le CDJ

- qui s'appelle « la Petite Foire des Bruits Sauvages » pour montrer que la nature est toujours pleine de surprises.
3. Nous installerons une boîte à idées et réfléchirons avec les passants à des projets pour protéger la nature.

Nous remercions tous ceux qui nous ont donné des idées d'action et qui nous aident dans notre travail !!!

Si vous avez d'autres idées, n'hésitez pas à les transmettre au représentant du Conseil de Jeunes de votre école !

ÉCOLE PABLO PICASSO : Emilie et Lilou

ÉCOLE MARCEL PAGNOL : Yaël et Zoé

ÉCOLE JULES FERRY :

Evann, Noam, Apolline, Maïlo et Gwendoline

ÉCOLE SAINT EXUPÉRY : Lou-Madison

ÉCOLE LANGEVIN WALLON :

Enzo, Sofiane, Eulalie, Kélya et Marilou

COLLÈGE ALFRED MÉZIÈRES :

Chloé et Lucas (6e Andersen), Pierre (5e Brassens)

COLLÈGE LOUIS ARAGON : Inès (601) et Victor (605)